



Les Fêt'arts du Fort
1 Place de la Mairie 63160 Chas
04 73 68 17 67

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

DE L'ASSOCIATION LES FET'ARTS DU FORT

Composition du Conseil d'administration :

Nombre de membres présents : 12 sur 14

6 membres du bureau :

Frédéric Chauffour président
Lilian Couperier vice-président
Corinne Colon Vice-Présidente
Pauline Layec secrétaire
Sylvie Goy Trésorière
Jean-Baptiste Bergonzoli Trésorier-adjoint

5 associations adhérentes :

Automne radioux représenté par Yvonne Bastet
Foyer rural représenté par Alice Chalard
Les Mauvis Chasse représenté par Didier Chataing
Malamut's team 63 représenté par Lilian Couperier (porte-parole)
Les crins de liberté représenté par Jesahel Juignet

1 représentant du conseil municipal :

Cécile Banvillet (conseillère municipale)

Absents non représentés : 2

Chas sport'bien (association adhérente)
Sabine Gomes (membre du bureau démissionnaire)

Etaient également présents des membres des associations adhérentes, des représentants du conseil municipal, des bénévoles et personnes du villages.

Pas de quorum de fixé, l'assemblée générale peut valablement délibérer.



ORDRE DU JOUR

- ❖ Ouverture
- ❖ Approbation du rapport moral
- ❖ Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 10 novembre 2021
- ❖ Renouvellement des dirigeants
- ❖ Questions diverses



Le 10 novembre 2021, à Chas, les membres de l'association **Les Fêt'arts du Fort** sont réunis à la salle des Fêtes de Chas en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée est présidée par M. Frédéric Chaufour, président de l'association.
Il est assisté d'un secrétaire de séance, Mme. Pauline Layec, secrétaire de l'association.



La séance est ouverte à 19h00.

OUVERTURE

Frédéric Chaufour, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il indique en introduction l'ordre du jour.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Présenté par le président.

- A cause des restrictions sanitaires début 2021 : le traditionnel repas Saucissons et Alambic a dû être annulé
- Fête patronale du 3 juillet 2021 : belle fête réalisée sous une nouvelle version (journée du samedi uniquement), bons retours des visiteurs présents, côté financier positif
Détails à revoir pour améliorer l'organisation : à rediscuter lors de la prochaine préparation
- Fête des associations du 18 Septembre 2021 :
Pass sanitaire : difficile de se positionner (annulation ou pas) lors de la préparation d'où le report de la date initialement prévu le 4 septembre.
Activité Nin'Chas Warrior très conviviale et bien apprécié de tous les participants.
Malgré l'orage de 21h qui a tout stoppé net, il n'y a eu ni perte matérielle ni perte financière.
- Remerciement pour l'implication des associations Chassoises adhérentes : présence, activités et aide pour le rangement final : samedi et dimanche

Suggestions et échanges :

- Prévoir des réunions du conseil d'administration en plus des réunions du bureau et des assemblées publiques.
- Envoyer les comptes-rendus des réunions du bureau des Fêt'arts aux présidents d'associations

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

**APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 10/11/2021**

Présenté par le président.

DEPENSES 2021 : 15041€

Administratif : 115€
Investissement : 1327€ (vitrine et écopup)
Fonctionnement : 113€
Organisation fête patronale : 3436€
Organisation fête des associations : 4436€
Dotation aux assos : 5573€

RECETTES 2021 : 15413€

Recettes fête patronale : 7294€
Recettes fête des associations : 5368€
Subvention Communale : 1700€
Subvention DALD : 750€
Subvention crédit agricole : 250€

SOLDE (AVEC TRAITEMENT DES DEPENSES EN COURS) :

Livret A : 10000€
Compte courant : 2816€
Fond de caisse : 262€

L'excédent sera affecté dans le fonctionnement général de l'association.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

Membres sortants :

✚ Par principe tous les membres du bureau sont démissionnaires

Nombre de postes à pourvoir : entre 6 et 8

Membres candidats :

✚ Laurie Pireyre
✚ Corinne Colon
✚ Sylvie Goy
✚ Pauline Layec
✚ Lilian Couperier
✚ Jean-Baptiste Bergonzoli
✚ Frédéric Chaufour

Sont élus :

- ✚ Frédéric Chaufour au poste de président, avec 11 voix
- ✚ Lilian Couperier au poste de vice-président, avec 11 voix
- ✚ Corinne Colon au poste de vice-présidente, avec 11 voix
- ✚ Pauline Layec au poste de secrétaire, avec 11 voix
- ✚ Jean-Baptiste Bergonzoli au poste de secrétaire adjoint, avec 11 voix
- ✚ Laurie Pireyre au poste de trésorière, avec 11 voix
- ✚ Sylvie Goy au poste de trésorière adjointe, avec 11 voix

QUESTIONS DIVERSES

Thème 1

Le Bureau évoque qu'il est nécessaire de trouver un local pour les Fêt'Arts pour entreposer leur matériel administratif.

Les représentants du conseil municipal répondent que l'ancienne classe d'école est envisagée comme une salle de réunion.

Sur demande auprès de la mairie, cette salle sera mise a disposition gratuitement aux associations de Chas pour leur réunion et AG .

Il est aussi possible d'avoir un espace de rangement dans le local du Foyer Rural.

Thème 2

Le président et les membres du bureau évoquent le planning de l'année 2022

Fête de l'Alambic : samedi 22 janvier 2022

Fête patronale : samedi 2 juillet 2022

Fête des associations : samedi 10 septembre 2022

L'année 2022 fêtera les 20 ans de l'associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Président de séance

Frédéric Chaufour



Le Secrétaire de séance

Pauline Layec

